

DÉPARTEMENT DE SAONE-ET-LOIRE

Mâcon, le 29 Octobre 1969

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DE L'AGRICULTURE

SERVICE DU GÉNIE RURAL,
DES EAUX ET DES FORÊTS

44, Rue Victor-Hugo - MACON
Tél: (85) 38.04.45

J. BARAT, Ingénieur en Chef

L'ingénieur en Chef du Génie Rural, des Eaux et des Forêts
Directeur Départemental de l'Agriculture
à

Monsieur le Maire

71 - VILLENEUVE EN MONTAGNE

N/Réf. RP/NG 4

V/Réf.

Objet.

Monsieur le Maire,

Par feuille timbrée, adressée à la Sous-Préfecture de CHALON, vous avez demandé l'autorisation de défricher un bois situé sur la Commune de SAINTE-HELENE, Lieudit "Bois de Semis", cadastré Section C. N° 52, d'une surface totale de 6 ha, 81,50.

Après reconnaissance des lieux, j'ai l'avantage de vous informer qu'il n'est pas fait opposition au défrichement projeté.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.

l'Ingénieur en Chef
Directeur Départemental de l'Agriculture


J. BARAT

Pièces jointes :